

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 12 | No. 02 | Février 2023



Sainte-Hénédine

RÉSUMÉ SÉANCE CONSEIL

AVIS PUBLICS

COMMISSION DES LOISIRS

CPE : OFFRE D'EMPLOI

DÉLAIS RAPIDES

SERVICES SANS FRAIS

CONSEILS PERSONNALISÉS

TECHNIQUES EFFICACES

CRE
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI
BEAUCHE-ETCHEMINS INC.

Un acteur majeur pour votre retour en emploi

Non Bag'Age pour l'emploi

Avec la participation financière de :

Québec

SAINT-GEORGES 418 227-5445

SAINT-MARIE 418 386-4445

f crebe.qc.ca

LE TEMPS DES SUCRES À L'HONNEUR

Sainte-Marie, le 15 février 2023 – Les dents sucrées de la région peuvent se réjouir : la **Semaine de l'Érable de Destination Beauce** est de retour pour sa cinquième édition du **11 au 19 mars prochain !**

L'érable sera à nouveau en vedette chez 12 restaurateurs à travers la Beauce ! Pour vivre un temps des sucres 100 % beauceron, plusieurs dégustations s'imposent ! Le public aura l'occasion de faire entendre sa voix en votant pour son menu favori et ainsi, courir la chance de remporter de généreux prix !

Tous les détails alléchants de la Semaine de l'érable seront dévoilés le 8 mars prochain, lors d'une conférence de presse. Surveillez également la page Facebook et le compte Instagram de Destination Beauce pour découvrir les délicieux plats !

« L'équipe de Destination Beauce est fière de dire qu'après 5 ans d'existence, la Semaine de l'érable est un rendez-vous gourmand connu et reconnu, en plus d'être impatiemment attendu par la population et les chefs de la région ! J'oserais même affirmer que certains pensent déjà à leur prochaine création dès la fin de l'édition en cours ! À la base, ce projet se voulait une façon de faire rayonner l'or blond, le talent d'ici et d'inviter les gens à profiter du temps des sucres d'une façon différente. Disons-le : Mission accomplie ! Avec le Festival Beauceron de l'érable qui bonifie l'offre sucrée de la région un peu plus tard dans l'année, la Beauce est définitivement LA région la plus sucrée », partage Marie-Émilie Slater Grenon, directrice du développement touristique de Destination Beauce.

Source :

Karen Montembeault
Agente de communication et marketing
418 386-4499 poste 2905
karen.montembeault@destinationbeauce.com



Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités de loisirs consultez le www.ste-henedine.com sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

FÉVRIER 2023

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 9 JANVIER 2023

- Priorités demandées à la SQ sur notre territoire pour 2023
- Attestation dépôt déclaration intérêt financier élus
- Adoption règlement #453-23 taxation 2023
- Adoption premier projet modifiant le règlement de zonage #328-08 pour fin de concordance relatif à l'ajout de dispositions en lien avec les activités agrotouristiques, les conteneurs maritimes et modifiant diverses autres modifications
- Adoption premier projet modifiant le règlement de construction #330-08 concernant un règlement de concordance relatif à l'ajout des dispositions en lien avec les matériaux de construction
- Adoption premier projet modifiant le règlement sur les permis et certificats # 332-08 relatif à la concordance et modifications diverses
- Acceptation proposition remplacement réservoir diesel aqueduc et maintenance génératrice
- Adoption règlement décrétant ouverture de la rue Chabot suite à l'officialisation du nom par la Commission de Toponymie du Québec
- Adoption politique salariale 2023
- Autorisation transcription écrite du jugement de la Cour Municipale CISSS vs Municipalité sur fausse alarme
- Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire - demande d'appui
- Autorisation à des fonctionnaires de délivrer des constats d'infraction au nom de la Municipalité
- Autorisation à la Sûreté du Québec de délivrer des constats d'infraction au nom de la Municipalité
- Attestation dépôt bilan annuel permis, activités service incendie, consommation eau et matières résiduelles
- Autorisation vérification calibration débitmètre stratégie économie eau potable
- Autorisation dépôt demande aide financière programme d'aide sécurité routière (radar pédagogique)
- Demande à la direction territoriale Chaudière-Appalaches d'installer un radar pédagogique aux entrées du village des routes Ste-Thérèse et Langevin de façon alternative



AVIS PUBLIC : PERCEPTION DE TAXES

Le rôle de perception 2023 a été déposé à mon bureau et la révision est complétée.

Tout propriétaire de biens-fonds imposables de la municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine recevra son compte de taxes daté du 10 février 2023 au cours des prochains jours.

À compter de cette date, vous avez jusqu'au 10 mars 2023 pour acquitter votre compte au complet, s'il est inférieur à 300 \$, ou pour acquitter seulement le premier (1^{er}) versement, si le total du compte est supérieur à 300 \$, en vertu de la loi sur la fiscalité municipale.

Pour le deuxième (2^e) versement, vous devez l'acquitter avant le 10 mai 2023, le troisième (3^e) avant le 10 juillet 2023 et le quatrième (4^e) avant le 10 octobre 2023.

Tout compte « passé dû » portera intérêt au taux de 5 %/année et pénalité de 5 %/année tel que décrété par le conseil municipal. Vous pouvez payer vos taxes au bureau municipal ou par la poste au 111, rue Principale, Sainte-Hénédine – Québec, G0S 2R0 ou par ACCES-D, municipalité de Ste-Hénédine – taxes (QC).



Voici notre petite pensée

Bientôt le mois de mars et ce mois fait le lien entre le printemps et l'hiver. Je te souhaite qu'il soit plein de lumière et de chaleur! Que ce nouveau mois t'apporte plus de joie, de bonheur, de rires et de plaisir que jamais!

Excellente saison des sucres à tous nos exploitants d'érablières. Heureux printemps à tous et en marche vers Pâques!

L'équipe d'animation locale

Participation au référendum 2^e projet 6 février 2023 zonage 328-08

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum pour le second projet adopté le 6 février 2023 modifiant le règlement de zonage 328-08 et ses amendements concernant les activités agrotouristiques, les conteneurs maritimes et autres dispositions. Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2023 ;

1. Consultation publique et adoption second projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 23 janvier 2023, le conseil a adopté le second projet modifiant le règlement de zonage 328-08 avec modification.

2. Dispositions relatives à une demande de participation à un référendum

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande relative à l'article 14 du chapitre 3 concernant des modifications relatives au cannabis (précision) afin d'agencer le règlement municipal aux autres règlements applicables sur le cannabis par les autorités fédérales ou provinciales au niveau des distances requises de certain immeuble sur l'ensemble du territoire (autre que la culture en zone agricole provinciale) et d'obliger tout site de production (autre que la culture en zone agricole provinciale) transformation, entreposage intérieur emballage, étiquetage, distribution doit être muni, pour les bâtiments, d'un système de ventilation et filtration pouvant limiter la perception d'odeur pour le voisinage, peut provenir de toutes les zones du territoire.

Une demande relative à l'article 15 du chapitre 3 concernant les usages activités récréatives expositions et interprétations dans les zones A-1 à A-17 ne peuvent être exercés en continu en zone agricole provinciale sans autorisation nécessaire (CPTAQ) ou droit acquis peut provenir de toutes les zones agricoles (A) et des zones contiguës à celles-ci.

Pour les limites des zones voir le plan de zonage disponible sur le site web www.ste-henedine.com dans la pastille en bas de page «règlements municipaux» carte de zonage municipal. Notez : Que les dispositions relatives aux activités agrotouristiques et les conteneurs maritimes ne sont pas soumises à une demande de participation à un référendum, car il réfère à une concordance ou schéma d'aménagement adopté par la MRC auquel la municipalité doit se conformer.

3. Condition de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- être reçue au bureau municipal de Sainte-Hénédine au 111 rue Principale au plus tard le 6 mars 2023 à 16 h
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient si le nombre de personnes intéressées dans la zone excède 21 ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 6 février 2023 :

- être majeur, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires du territoire ;

4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 6 février 2023, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Absence de demande

Toutes les dispositions du second projet qui n'a pas fait l'objet de demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation de projet

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal au 111, rue Principale du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h et sur le site web www.ste-henedine.com dans l'item Dossier important en cours dans la pastille en bas de page côté droit.

Vivre un Deuil

La perte d'un être cher n'est jamais facile...

Divers services et groupes de soutien :

- **Café rencontre** (une rencontre/mois)
- Cinq (5) rencontres **individuelles**
- Dix (10) rencontres en **groupe fermé**
- **Une année pour Mieux Vivre** (une rencontre/mois)
- Rencontre de **groupe ouvert**
(Dernier mercredi de chaque mois)
- Méditation

Surveillez l'agenda du site internet pour les dates.



groupejonathan.ca

418 387-6888

inscriptions@groupejonathan.ca



VIENS TRAVAILLER AVEC NOUS!

Nous sommes à la recherche d'éducateurs(trices)
à la petite enfance à notre installation de
Ste-Hénédine.

Tu aimes les enfants, pour toi la bienveillance est
importante, tu veux développer tes compétences, tu
veux travailler dans une organisation enseignante et
tu veux faire la différence dans le développement des
adultes de demain?

Formé(e) ou non, nous travaillerons ensemble.
Nous avons un poste pour toi. Chez-nous, tu feras
partie d'une équipe qui se démarque.

ENVOIE TON CV À

DIRECTION@BECQUEEPOMMIERS.COM

PETITS
AMBASSADEURS

cpe CERTIFICATION
DURABLE

L'ASSOCIATION DE RINGUETTE DE SAINTE-MARIE EST À LA RECHERCHE DE NOUVELLES JOUEUSES

Viens essayer la ringuette le dimanche 26 mars 2023



APPORTE TON CASQUE ET TES PATINS

Gratuit !

Le dimanche 26 mars 2023, à 10 h
au Centre Caztel de Sainte-Marie
Inscription obligatoire

DEVIENS UNE VALKYRIE !

Inscription : www.ringuettetestemarie.com/inscription-porte-ouverte

RAPPEL

INTERDICTION DE JETER DE LA NEIGE

Interdiction de jeter de la neige
des propriétés dans la rue ou
route, les trottoirs les fossés,
cours d'eau, et ce en tout temps.

Pour ceux ayant des toitures pouvant se décharger sur la rue ou sur le
trottoir vous devrez prévoir vous installer des *stoppeurs* sur votre toit ou
procéder au déneigement dès que votre toiture se déchargera sur la voie
publique dans le futur.



JOINS-TOI À UNE
MERVEILLEUSE ÉQUIPE



LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX SONT PARMİ NOUS!

PAS DE PANIQUE, JOHN.

EN FAIT, LES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX SONT DES PRODUITS QUI FONT DÉJÀ PARTIE DE TON QUOTIDIEN, COMME LE FIXATIF À CHEVEUX OU LES RESTES DE PEINTURE. ILS PEUVENT ÊTRE NOCIFS POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT S'ILS SONT JETÉS À LA POUBELLE OU À LA RÉCUP... MAIS TU PEUX CHANGER LES CHOSÉS.

APPORTE-LES DANS L'UN DES DEUX ÉCOCENTRES RÉGIONAUX, À SAINTE-MARIE OU À FRAMPTON, ET SAUVE LA TERRE. SOIS UN ÉCO-HÉROS.



INCENDIE EN HIVER GAGNEZ DU TEMPS AVEC DES SORTIES DÉGAGÉES

Trois minutes.

Voilà la durée moyenne dont vous disposez pour évacuer un bâtiment lors d'un incendie. Imaginez le temps que vous perdriez si la seule sortie accessible était une fenêtre couverte par la neige...

Pour éviter cette situation dangereuse, prenez l'habitude de déneiger les portes, les fenêtres du sous-sol, les escaliers, les balcons et les terrasses de votre résidence.

N'oubliez pas de faire la même chose à l'intérieur en rangeant les bottes et objets qui encombrent les portes. Vous devez pouvoir sortir rapidement, et ce, en tout temps.



Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Voici ce que vous devez prendre en note pour le mois :

Karaoké 27 janvier

La soirée karaoké du 27 janvier a été un grand succès! Merci à tous les participants!

Prochaine soirée
Karaoké : 31 mars 2023

Offres d'emplois Terrain de jeux

Plusieurs postes disponibles :

- Animateur : 15 ans et +
- Aide-animateur : 12 ans et +
- Accompagnateur : Bienvenue aux TS et TES!

Offres d'emplois piscine

Plusieurs postes disponibles :

- Surveillant-sauveteur
- Assistant-surveillant sauveteur
- Moniteur d'activités aquatiques
- Assistant-moniteur d'activités aquatiques

19\$/h ou plus selon l'expérience
Horaire flexible

Fais parvenir ton CV au loisirs-sthe@hotmail.com avant le 28 février 2023.

Semaine de relâche 2023 → Inscriptions **AVANT** le 28 février 2023

La relâche au soleil au club de Méo

Horaire de la semaine

Dates : 6 au 10 mars 2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM	Concours de hula-hoop	Zumba	Surf	Yoga sur la plage	Méga chasse au trésor!
AM	On prépare une salade de fruits	Bijoux de perles	Bricolage tropical	Activité spéciale! Sciences en folie	Méga chasse au trésor!
PM	Volley-ball de plage	Défi Château de neige	Limbo	Activité spéciale! Sciences en folie	Quizz de Méo
PM	On fait des bulles	Boisson spéciale	Film	Courses à obstacle et concours	Dance party!
TARIFS	Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 20 \$/ jour sans service de garde ou 25 \$/ jour avec service de garde Jeudi : 30 \$/ jour sans service de garde ou 35 \$/ jour avec service de garde Toute la semaine : 80 \$ sans service de garde ou 110 \$ avec service de garde Inscription : https://www.ste-henedine.com/fr/semainederelache				

Fonctionnement

NOTES	QUOI APPORTER	HORAIRE D'UNE JOURNÉE TYPE
L'horaire agit en guise de guide, des activités supplémentaires sont aussi planifiées. Nous nous gardons le droit de renvoyer un enfant à la maison si son comportement n'est pas adéquat après avoir été averti.	• Vêtements de rechange • Espadrilles • Bouteille d'eau • Serviette de plage • Boîte à lunch ◦ repas chaud ou froid ◦ au moins deux collations ◦ icepack ◦ allergies au noix attention!	• 7h à 8h : Service de garde • 8h à 8h30 : Arrivée des enfants • 8h30 à 9h : Rassemblement • 9h à 10h15 : Activités de groupe • 10h15 à 10h30 : Collation • 10h30 à 12h : Activités de groupe • 12h à 13h : Dîner • 13h à 14h30 : Activités • 14h30 à 14h45 : Collation • 14h45 à 16h : Activités • 16h à 16h30 : Départ • 16h30 à 17h30 : Service de garde

Pour plus d'informations : Mylène Sylvain 418-935-7125 ou loisirs-sthe@hotmail.com
 Merci à Vanille pour la création de la programmation.

Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine

Voici ce que vous devez prendre en note pour le mois :



On ouvre le chalet des loisirs pour les 10 à 17 ans!

- Nous avons quelques jeux de société, mais vous pouvez apporter les vôtres pour jouer avec vos amis.
- Possibilité de jouer au hockey en bottes (il n'y a pas de glace) dans la section patinoire.
- Petit casse-croûte sur place

<u>Horaire :</u>	17 février : 18h à 21h	10 mars: 18h à 21h
	18 février: 13h à 16h	11 mars: 13h à 16h
	24 février: 18h à 21h	17 mars: 18h à 21h
	25 février: Fermé	18 mars: 13h à 16h
	3 mars: 18h à 21h	
	4 mars: 13h à 16h	

L'objectif de Place aux ados est d'offrir un lieu de rencontre aux jeunes de notre municipalité.

Un surveillant sera sur place en tout temps et s'il juge qu'il y a des comportements déplacés, il pourra exclure les personnes concernées du local.

PARTY

Disco

- Feu de joie
- Musique
- 18h30 : Workout Disco
- Hot dogs
- Petite cantine

À METTRE À VOTRE AGENDA!

PORTEZ DE LA COULEUR!

25 FÉVRIER | 17H À 20H
 PATINOIRE SUR L'ÉTANG

Si la patinoire n'est pas en bon état, l'activité aura lieu au chalet des loisirs.



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente

111-D, rue Principale
Ste-Hénédine G0S 2R0
T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi	14h-16h & 19h-20h30
Jeudi	19h-20h30
2e samedi	9h30-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine

Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !

VOUS N'ÊTES PAS INSCRITS À LA BIBLIOTHÈQUE ?

Saviez-vous que l'abonnement à notre bibliothèque est gratuit ?

Que nous avons une très belle collection de livres et de revues pour tous les âges ?

Que nous achetons de nouveaux livres de façon régulière ?

De plus, si vous désirez un livre en particulier que nous n'avons pas à la bibliothèque, vous pouvez nous faire une demande d'achat en l'inscrivant sur la feuille qui est au comptoir de prêt ou en le demandant aux bénévoles. Grâce à votre numéro d'abonné.e, vous pouvez aussi faire une demande de prêt entre bibliothèque (PEB), à partir de chez vous.

Venez nous voir lors des heures d'ouverture; il nous fera plaisir de vous faire connaître notre bibliothèque !

LIVRES COUPS DE CŒUR

Au cours du mois de février, nos bénévoles ont mis à jour notre étagère de livres coups de cœur.

Passez voir ce qu'elles ont retenu pour vous au cours de leurs lectures des derniers mois

L'HEURE DU CONTE

Joignez vous à nous pour la prochaine heure du conte qui aura lieu le 11 mars prochain.

Nous lirons : Des bruits dans la nuit de Diana Hendry

